

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE RISLE

SAV.21



166 869 habitants

485 Km de masses d'eau
« cours d'eau »

2 312 km²

La Risle prend sa source dans l'Orne et se jette dans l'estuaire de la Seine. Ce bassin versant est caractérisé par une agriculture céréalière intensive à l'est et plus orientée élevage à l'ouest ainsi que par un habitat dispersé.

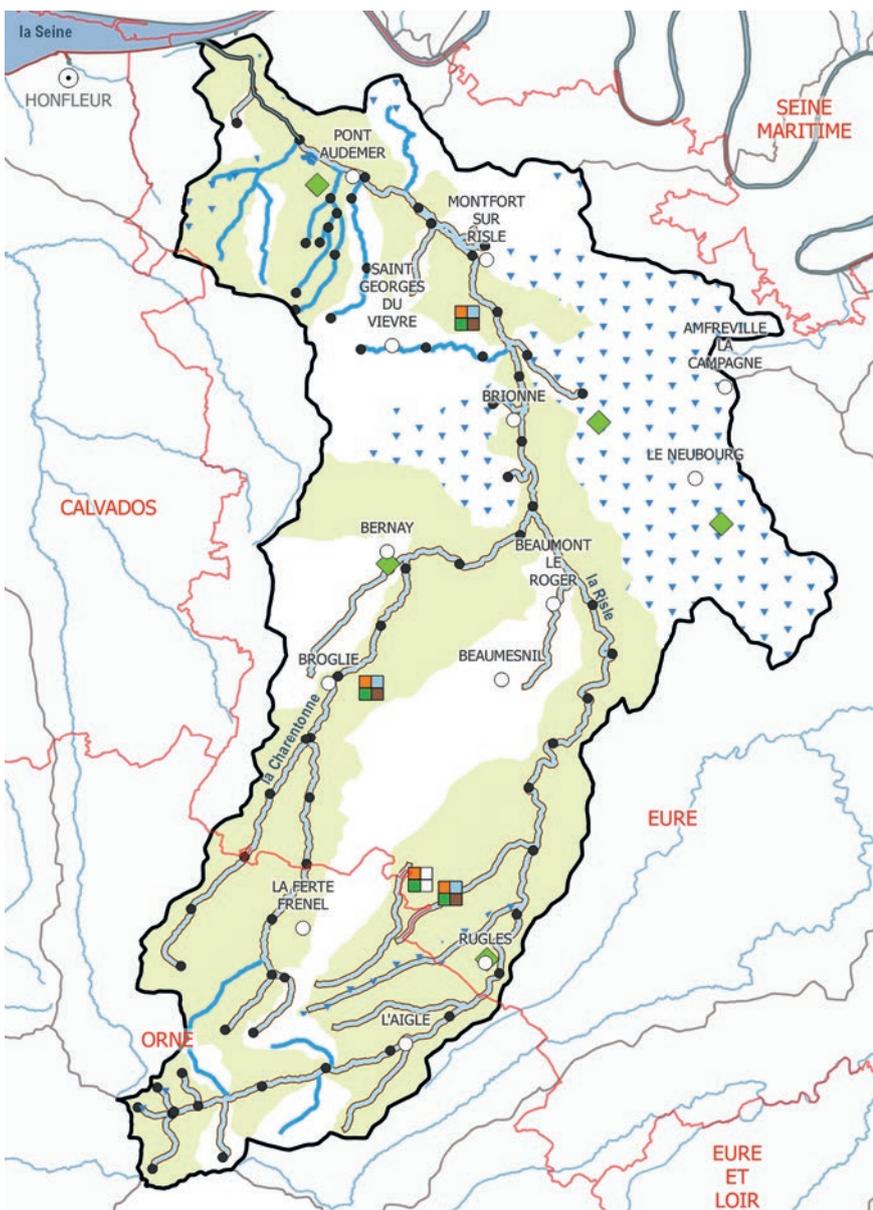
La Risle possède un potentiel important pour les poissons migrateurs amphihalins.

Concernant l'état écologique des eaux superficielles, 14 masses d'eau sont en bon état, 14 en état moyen, 2 en état médiocre et 3 en mauvais état. Les principaux facteurs de dégradation sont l'IBD, l'I2M2, l'IPR, l'azote, le phosphore, les paramètres liés à l'oxygène et les pesticides. L'état chimique, hors ubiquistes, est indéterminé pour une masse d'eau et bon pour les autres masses d'eau.

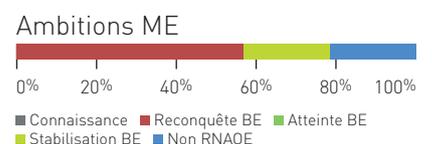
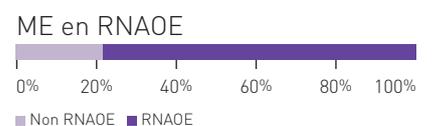
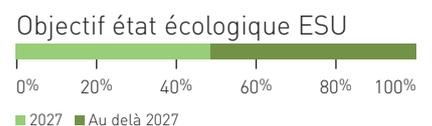
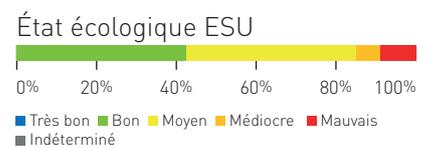
La masse d'eau de transition FRHT07 (Risle maritime) est en état écologique moyen du fait de l'indicateur poisson ; son état chimique n'a pas été déterminé.

Pour les eaux souterraines, la masse d'eau FRHG212 (craie Lieuvin-Ouche - BV de la Risle) est en bon état quantitatif et en état chimique médiocre du fait des pesticides et du phosphore.

La masse d'eau FRHG211 (craie altérée du Neubourg/ lton/plaine de Saint-André) est en état quantitatif médiocre et en état chimique médiocre du fait des nitrates et des pesticides.



Masse d'eau	
Rivières et canaux	31
Lac	1
Transitions	1
Côtières	0
Souterraines	3



UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
RISLE
SAV.21

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0101	Assainissement - Etude globale et schéma directeur	3				
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	8				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	8				
ASS0502	Equiperment d'une STEP Hors Directive ERU	11				
ASS13	Nouveau système d'assainissement ou amélioration du système d'assainissement	5				
Réduction des pollutions des industries						
IND12	Mesures de réduction des substances dangereuses	8				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR02	Limitation des transferts de fertilisants	30				
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	3				
AGR0202	Limitation des transferts de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	2				
AGR03	Limitation des apports diffus	3				
AGR0301	Limitation des apports de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	3				
AGR0302	Limitation des apports de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	5				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	16				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	41				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	11				
AGR0805	Réduire les effluents issus d'une pisciculture	5				
Protection et restauration des milieux						
MIA0101	Milieux aquatiques - Etude globale et schéma directeur	5				
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	57				
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique	43				
Gestion de la ressource en eau						
RES0101	Ressource - Etude globale et schéma directeur	16				
Gouvernance						
GOU0201	Mettre en place ou renforcer un SAGE	100				